



FAPRAH

Fédération des Associations
de Propriétaires de Résidences Apart'Hôtel

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901)

BULLETIN D'ADHÉSION A LA FÉDÉRATION

Nous vous remercions d'adresser votre bulletin d'adhésion accompagné de votre cotisation annuelle 2015 de 150 €uros par association (Merci de cocher la case correspondante) :

Soit par chèque à l'ordre de la FAPRAH, chez le Trésorier de la fédération, à l'adresse suivante :

FAPRAH - Chez M. Paul-Marc FOUILLOUX - 7 allée des AGATES - 86440 MIGNE-AUXANCES

Soit par virement bancaire :

IBAN : FR76 10278 08903 00021271701 25 – BIC : CMCIFR2A

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire – Autre (préciser) :

de l'association :

(acronyme)

(développé)

Téléphone :

Courriel de l'association (si existant) :

A défaut, courriel personnel :

reconnais avoir lu et compris les statuts de la fédération, les accepte et, en ayant le pouvoir, engage l'association ci-dessus à adhérer à la fédération FAPRAH.

Fait à, le 2015.

Signature :

Les informations suivantes sont facultatives mais nous aideraient à mieux vous connaître.

Ville siège et/ou nom de la résidence :

Société gestionnaire :

Syndic : Ses honoraires annuels :

Nombre de lots : Nombre de propriétaires :

Nombre d'adhérents à votre association :

Autre(s) info(s) que vous souhaiteriez nous transmettre :

.....
.....
.....
.....